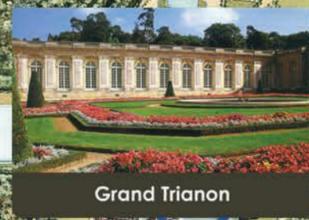


█ ZONE DE PARKING  
█ PARKING INTERDIT

JARDINS DU GRAND TRIANON



Grand Trianon

DOMAINE DE MARIE-ANTOINETTE

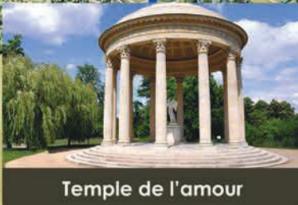


Petit Trianon



Hameau de la Reine

PORTE SAINT-ANTOINE



Temple de l'amour

Que la borne soit baissée ou levée :  
 Passez bien à droite entre la borne et le poteau



## RECOMMANDATIONS DES PETITS VÉHICULES ÉLECTRIQUES

### ARRÊT VÉHICULE

Si le véhicule est arrêté automatiquement, il est très probable que vous soyez dans une zone non autorisée.  
**ATTENTION NE FAITES PAS DE DEMI-TOUR.**  
 Reculez en ligne droite en marche arrière jusqu'à la zone autorisée et ensuite repartir en marche avant.

### VISITES

Si vous souhaitez vous arrêter pour visiter plus amplement les monuments et les lieux, pensez à noter le numéro du véhicule et à garder la clef et ce plan sur vous.

### PETT & GRAND TRIANON

Garez vous en bataille uniquement sur les places autorisées.

### PARKING

Il est interdit de se garer devant les grilles, les perspectives, les places handicapées et les accès pompiers.  
 Veillez à ne jamais gêner les flux piétons, voitures, trains & pompiers.

### PANNES

En cas de panne, merci de contacter le  
**+33 1 39 66 97 66**

### QUI PEUT CONDUIRE ?

Seule la personne qui a déposé son permis de conduire en caution est autorisée à prendre le volant.  
**ATTENTION : Il est formellement interdit aux enfants de conduire ou d'être sur les genoux du conducteur sous peine de contravention par la surveillance du domaine.**

Gare Versailles-Château  
**RER C** Rive Gauche

Gare Versailles - Rive Droite  
**SNCF** →